



2^{ème} journée de la Pompe à Chaleur

RAGE et Démarche qualité globale PAC

Gérard CHARNEY

Direction marketing clients particuliers EDF – Secrétaire de
l'AFPAC



Objectifs de RAGE Règles de l'Art Grenelle Environnement

- **Recenser et fiabiliser les technologies clés les plus efficaces dans le domaine des performances environnementales et énergétiques**
- **Mettre à disposition et fiabiliser des méthodes d'évaluation technique des performances énergétiques et des émissions de GES des bâtiments, et les compléter par des outils d'autocontrôle**
- **Transformer les nouvelles connaissances en documents de référence**
- **Transformer ces éléments en référentiels de formation initiale et continue**
- **Diffuser gratuitement ces informations**

Production RAGE

- **Recommandations professionnelles «RAGE 2012»**
 - «Pompes à chaleur air extérieur/eau en habitat individuel - Neuf» (décembre 2013)
 - Conception et dimensionnement
 - Installation et mise en service
 - Entretien et maintenance (Neuf et Rénovation)
 - «Pompes à chaleur air extérieur/eau en habitat individuel - Rénovation» (décembre 2013)
 - Conception et dimensionnement
 - Installation et mise en service
- **Guide «RAGE 2012»**
 - «Schémathèque de pompes à chaleur en habitat individuel» (octobre 2013)



Démarche « Qualité Globale PAC » de l'AFPAC

En s'adossant à NF PAC et à RGE (QualiPac), mettre en place un processus afin d'assurer la pérennité de l'installation de pompe à chaleur et la sérénité du client sur une durée fixée à 5 ans.

La démarche « Qualité Globale PAC » de la filière PAC reposera sur:

- une démarche commerciale structurée par des documents contractuels et opposables
- une installation réalisée en conformité avec les règles de l'art, remise au client avec la documentation et les consignes nécessaires
- un contrat de maintenance
- une garantie sur les résultats couplée à une assurance

Etapes de la démarche

Avant travaux

- Etude des besoins
- Dimensionnement
- Choix du matériel
- Calcul des consommations prévisionnelles

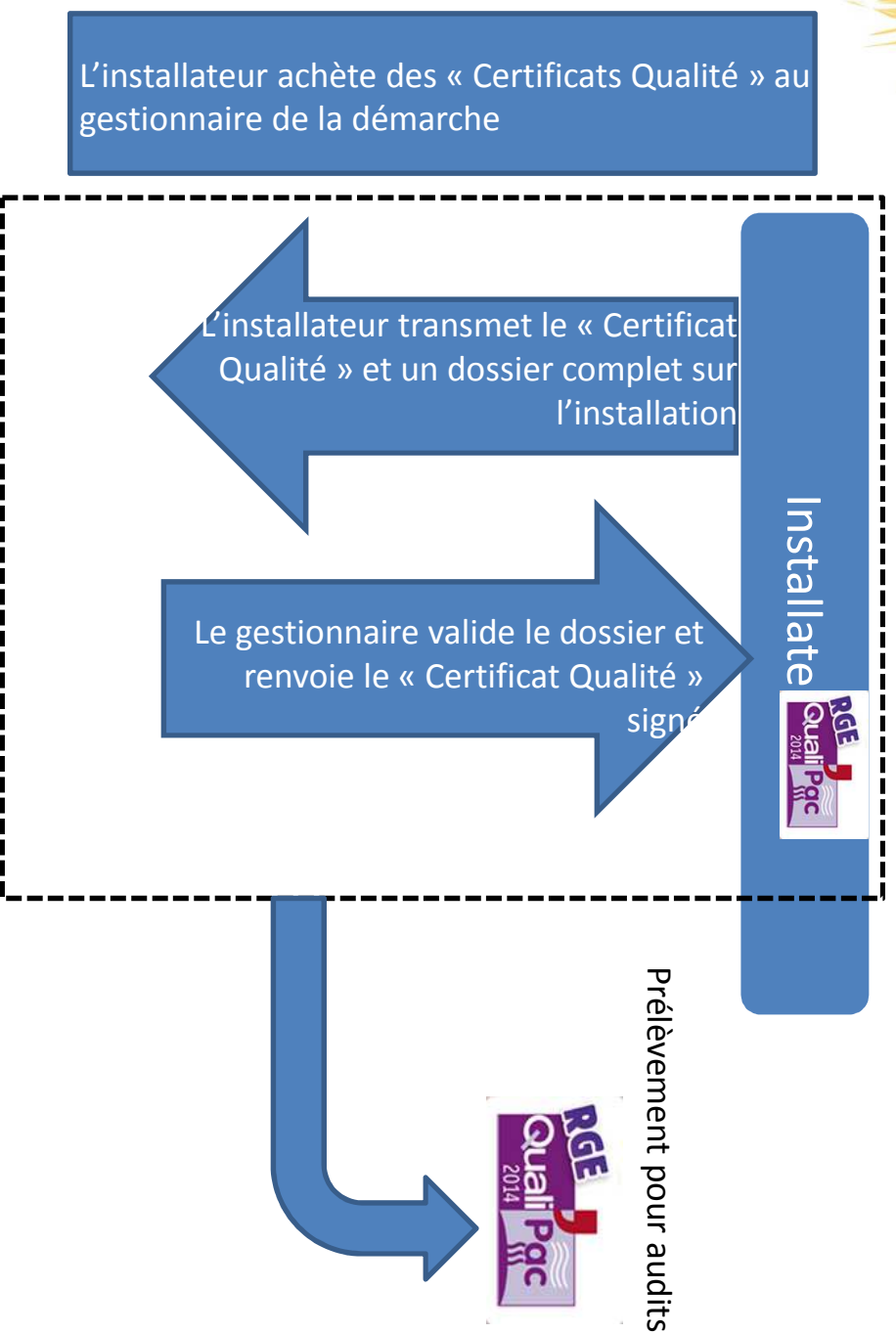
Travaux

- Règles de mise en œuvre
- Autocontrôle
- Mise en service
- Réception de chantier

Après travaux

- Conduite de l'installation
- Entretien
- Assurance
- Après-vente

Principe de la démarche





Merci pour votre attention.